

Ce qu'il faut retenir de



LE BILLET

DE KARINE WENGER

Le syndrome de l'impostrice

Le palmarès des femmes de la tech a été la semaine dernière l'un des temps forts du French Tech Startups Summit organisé par la French Tech Côte d'Azur. Mettant à l'honneur 23 femmes « qui font l'écosystème par leur engagement, leur professionnalisme », le trophée rose a déclenché nombre de commentaires désobligeants sur les réseaux sociaux. Alors oui, la couleur est genrée et oui, en 2021, ce palmarès ne devrait même plus exister. Tout comme la journée des droits de la femme. Pourtant, ces deux événements comme bien d'autres sont encore nécessaires. Ne serait-ce parce que 75 % des femmes ont déclaré avoir atteint leur plafond de verre pour des raisons familiales. Parce qu'elles n'osent pas suffisamment, se sentent tiraillées entre leur rôle de mère, femme et entrepreneure. Bref, elles estiment à tort ne pas mériter leur place. C'est le syndrome de l'« imposter » que refuse tout net Anny Courtade. Celle qui a dirigé pendant 30 ans Lecasud, l'entreprise la plus importante de la région PACA (1,340 Md€), rappelle que « les femmes ne doivent surtout pas attendre que le plafond de verre se crève pour elles. La vie est une succession de portillons qu'il faut pousser soi-même. Si vous ne les poussez pas, quelqu'un d'autre prendra votre place. » Alors, les femmes, en rose ou pas, imposez-vous : le verre, ça se brise et les syndromes, ça se soigne. D'autant qu'imposteur n'existe pas au féminin...

LA PATRONNE DE MÉGARA HAUTEMENT DISTINGUÉE

Le vendredi 16 juillet, la Toulonnaise Charlotte Dubost, mère et cheffe d'entreprise, créatrice de la société Mégara, un groupe média Internet éditeur de sites web dédiés à la parentalité comme Berceaumagique.com (47 salariés, 9,5 M€ de CA), a été décorée de la croix de chevalier de la Légion d'honneur par Hubert Falco, sénateur-maire. Une récompense qui salue l'ensemble de son parcours professionnel, ses engagements associatifs et économiques, ainsi que la création, en 2020, en pleine pandémie de Covid-19, de la plate-

forme Bébé Info Service. En effet, en mai 2020, Charlotte Dubost et Nathalie Hutter-Lardeau, dirigeante d'Évidence Santé, lançaient cette plateforme : un numéro d'appel gratuit et un site utiles pour apporter des conseils de santé d'experts professionnels du secteur et répondre aux besoins des familles durant la crise. Cette initiative solidaire, saluée à travers cette haute récompense, a également reçu le Trophée 2020 de l'engagement social décerné par l'IRCE et Renaud Muselier, président de la Région Sud Paca.



FIERS D'ÊTRE ARTISANS DÉJÀ EN CAMPAGNE

Le 19 juillet, le mouvement Fiers d'être Artisans s'est lancé officiellement dans la campagne pour les élections à la Chambre de métiers et de l'artisanat en région Provence Alpes Côte d'Azur (CMAR). Pour cette élection prévue le 1^{er} octobre prochain, la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) Sud, l'Union patronale du Var et la Fédération varoise du BTP ont constitué

une liste de rassemblement regroupant cinq autres organisations professionnelles (CNPA, CNEC, FEP, FFIE, UMIH) afin de soutenir Valérie Marrone comme tête de liste varoise. Fille d'artisans, cogérante avec son époux de l'entreprise JRM Domotique au Castellet, présidente du groupe Femmes du BTP 83 et membre des FCE, Valérie Marrone a accepté de relever ce challenge.

LE RETOUR DES CROISIÉRISTES

Le 12 juillet 2021, le célèbre Club Med 2, une goélette à 5 mâts, sortie en 1992 des chantiers navals du Havre (Société nouvelle des Ateliers et Chantiers du Havre), pointait son nez dans le port de Bandol. Cette escale du plus grand voilier naviguant marquait la reprise, même si tardive, de l'activité croisière, autorisée en France depuis le 30 juin suite à la pandémie de Covid-19. La saison des croisières s'étale généralement en Méditerranée de fin mars jusqu'à novembre. Cette année, seule une trentaine d'escales est prévue dans les neuf ports varois au cours du prochain semestre, soit environ 20 000 passagers attendus.



HELLO TRIBU REJOINT MÉGARA

Le groupe toulonnais Mégara, expert en parentalité grâce à différents sites comme berceaumagique.com, fondé par Charlotte Dubost (lire ci-contre), a racheté la plateforme lyonnaise Hello Tribu, lancée en 2019. Hello Tribu, qui devient Elaïa Conseil, propose un site web avec des conseils d'experts, une application mobile gratuite avec un programme de récompense multimarques dans l'univers du bébé, des bons plans et une chronologie personnalisée et une communauté de plus de 10 000 membres.

> hello-tribu.com

GRINOLOCO RÉCOMPENSÉ

La startup toulonnaise Grinoloco a reçu le prix Innovation startup 2021 au concours Innovafood, dédié à l'innovation alimentaire des filières végétales et organisé par le pôle Innov'alliance. L'idée de Kevin Peyrusaubes, son dirigeant : covoiturer les fruits et légumes de son maraîcher pour ses collègues ou voisins.

> grinoloco.com

DISTRICLOS FÊTE SES 10 ANS

À l'occasion de ses dix ans qu'elle fête cette année, l'entreprise Districlos à Fréjus, spécialisée dans les clôtures, grillages et portails, a décidé de s'engager, face à l'urgence climatique, auprès de ReforestAction. Pour chaque achat réalisé sur son site districlos.com, un arbre sera planté afin de boisier une parcelle agricole en France et contribuer ainsi à préserver les forêts.

> Rens. reforestaction.com/district

MINI GREEN POWER RETENU PAR CNIM



L'entreprise hyéroise Mini Green Power (30 personnes), dont l'ambition est de devenir leader sur le marché des mini-centrales vertes, a annoncé avoir été retenue par le groupe CNIM, équipementier et ensembleur industriel français de dimension internationale installé à La Seyne-sur-Mer, pour réaliser trois sécheurs à l'île de La Réunion. Ces trois sécheurs étagés sont destinés

au projet de pôle Déchets Sud de Pierrefonds. Ce pôle traitera les déchets de 60 % des Réunionnais et produira de l'électricité renouvelable pour plus de 10 000 foyers. Les combustibles solides de récupération fabriqués à partir des déchets de l'île seront séchés dans les sécheurs de Mini Green Power avant d'être brûlés pour produire de l'électricité.

LES VIGNERONS DE CORRENS « CONSIGNÉS »

Le 15 juillet, les vignerons de la cave coopérative de Correns ont dévoilé leur première cuvée en bouteilles consignées devant des élus et acteurs locaux. Ils soutiennent l'association Ecoscience Provence qui a lancé ce projet de réemploi du verre en région Paca. La « Consigne de Provence » a ainsi équipé les trois caveaux de vente de la cave coopérative des Vignerons de Correns pour la collecte de leurs bouteilles consignées. C'est la première cave coopérative de la région à proposer des bouteilles consignées.



(Photo G.R.)